

Saint-Etienne, le 03/02/2022

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/01/2022 au 31/01/2022

N° Cesu employeur : X2045557290007
MONSIEUR JEAN CHRISTOPHE SANANES
122 R DU JARDIN PUBLIC
33300 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	188,85 x 2,900 % = 5,47	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	188,85 x 6,800 % = 12,84	
MALADIE		192,21 x 13,000 % = 24,99
VIEILLESSE	192,21 x 7,300 % = 14,03	192,21 x 10,450 % = 20,08
ALLOC. FAMILIALES		192,21 x 5,250 % = 10,09
ACCIDENT DU TRAVAIL		192,21 x 2,490 % = 4,79
FNAL		192,21 x 0,100 % = 0,19
CFP		192,21 x 0,550 % = 1,06
CSA		192,21 x 0,300 % = 0,58
CDS		192,21 x 0,016 % = 0,03
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	192,21 x 4,010 % = 7,70	192,21 x 6,010 % = 11,55
IRCEM PREVOYANCE	192,21 x 1,120 % = 2,15	192,21 x 2,050 % = 3,94
POLE EMPLOI		192,21 x 4,050 % = 7,78
TOTAL DES COTISATIONS	42,19	85,08

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 155,47 €

**Net à payer avant impôt sur le revenu:
150,00 €**

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	155,47 €	Net payé en euros	:	150,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	04/02/2022
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Urssaf service Cesu

42961 St-Etienne Cedex 9
www.cesu.urssaf.fr

Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour par le RGPD du Parlement Européen du 27 avril 2016 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données personnelles de ce formulaire.

Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

Retrouver le détail de la politique de confidentialité sur www.cesu.urssaf.fr.

Adresse de contact : informatiqueetlibertes.rhone-alpes@urssaf.fr

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 6670212 enregistrée le 31/01/2022

Nombre d'heures travaillées:	5	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	192,21 €
		Assiette des cotisations	:	192,21 €